

COMMUNIQUE DE PRESSE

NOVELIA LANCE UNE NOUVELLE OFFRE D'ASSURANCE HABITATION EN PARTENARIAT AVEC LE LEADER DE LA NEO-ASSURANCE : LUKO

Rennes, lundi 14 mars 2022 – NOVELIA, filiale du CREDIT MUTUEL ARKEA, dévoile son nouveau contrat d'assurance habitation en partenariat avec Luko. Cette nouvelle offre se distingue par le fait d'être 100% digitale, personnalisable et sans engagement.

Étudier le marché, imaginer des solutions adaptées et lancer de nouveaux partenariats est dans l'ADN de Novélia. En proposant à son réseau de plus de 5000 courtiers et agents, partout en France, des offres d'assurances performantes et souples à un prix toujours compétitif, Novélia se positionne comme un acteur majeur des courtiers grossistes en France.

Luko, leader de la néo assurance en France, se positionne en rupture des codes classiques de l'assurance. Avec un concept novateur, la start-up propose une offre habitation 100% digitale, simple et transparente, pour une souscription rapide, en quelques clics et à moindre coût. Luko se démarque également par ses services de téléconsultation afin de réaliser un bilan complet du foyer (isolation, consommation énergétique, sécurité) ou encore un diagnostic réparation en vue de futurs travaux. Après plusieurs levées de fonds, la start-up continue son développement et compte aujourd'hui plus de 200 000 clients.

Un modèle éthique et solidaire

L'offre d'assurance habitation est basée sur le principe du Giveback. A la fin de l'année, les cotisations d'assurance non utilisées pour le règlement des sinistres sont reversées à une association partenaire choisie par le client. Un modèle éthique et solidaire qui assure plus de transparence vis-à-vis des assurés tout en ayant un impact social positif.

Un rapprochement réussi

L'idée de partenariat entre Novélia et Luko a sonné comme une évidence en réunissant le meilleur des deux expériences. Le conseil et le savoir-faire du courtier de proximité alliés à l'audace d'une assurance nouvelle génération, 100% personnalisable, compétitive et engagée.

"Aujourd'hui, Novélia est le seul courtier grossiste à offrir à ses partenaires, l'assurance habitation Luko. Nous sommes fiers de pouvoir proposer une offre innovante et différenciante à notre réseau." indique Hervé Coignard, Directeur Commercial de Novélia.

"Notre ambition est de pouvoir rendre nos offres et services accessibles à tous, en bénéficiant de l'accompagnement et du conseil d'experts en assurance via le réseau Novélia avec lequel nous partageons une même vision de l'assurance." Raphaël Vullierme, CEO Luko.

Une opportunité de croissance supplémentaire pour Luko et Novélia qui entendent se servir de leurs deux modèles pour accroître durablement leur développement.

CONTACTS PRESSE

Fanny Gautier

E-mail : fanny.gautier@novelia.fr

Tél : 02 90 01 15 84

A PROPOS DE NOVELIA

Depuis 2003, NOVELIA, filiale du Crédit Mutuel Arkéa, propose des produits et des services en assurances par le biais de son réseau d'agents et de courtiers en assurances. La société a développé une palette de produits et de services à destination des particuliers et des professionnels. NOVELIA a pour objectif de devenir un des principaux courtiers grossistes en France en conservant son modèle de produits et de services performants et innovants. Plus d'informations sur www.noveliasa.fr.

A PROPOS DE LUKO

Luko réinvente l'assurance habitation, plaçant au cœur de ses priorités responsabilité sociale et technologies grâce à une approche proactive et préventive. Certifié B-Corp et doté du service client le mieux noté dans sa catégorie, Luko est aujourd'hui la première néo-assurance habitation en France, avec plus de 200 000 assurés.

Fondé en 2018 à Paris, Luko transforme la perception de l'assurance pour créer une expérience réellement positive. Les cofondateurs, Raphaël Vullierme (CEO) et Benoît Bourdel (CTO), ont combiné leurs expertises pour créer une entreprise à impact positif. Grâce à un mélange unique de technologies, de transparence et de responsabilité sociale, Luko aligne ses intérêts et ceux de ses assurés via son programme du Giveback, et s'engage à verser les excédents de primes à des associations choisies par les assurés.